



MY RH Conseil - Mission Handicap

Accompagner les entreprises et les collectivités au plus proche de leur besoin. Plus de 100 entreprises accompagnées sur les 3 dernières années.

Vous avez 20 salariés ou plus, vous avez une obligation d'emploi de personnes handicapées et une contribution à payer!

Nous vous accompagnons à tous les niveaux afin de trouver les leviers d'une meilleure performance de votre Politique Handicap, et pour réduire vos coûts.

Diagnostic Conseil : Diagnostic Conseil court, ou de type audit.

Diagnostic long financé par l'Agefiph : état des lieux; repérage des enjeux, leviers et freins; identification des actions à mener et préconisations d'actions.

Diagnostic conseil court : nous répondrons à vos différentes problématiques, telles que la mise en place d'une politique en faveur des personnes handicapées, l'accompagnement au recrutement, l'accompagnement à l'accord ou la convention, l'aide et le conseil à la déclaration DOETH, la sensibilisation et l'appropriation de la politique handicap par vos managers, les astuces pour réduire votre contribution (Agefiph, Fiphfp)...

Nous vous apportons le conseil spécifique au besoin de votre entreprise ou collectivité, et des solutions concrètes et opérationnelles.



Communication : Avec MyHandiCom®, nous vous accompagnons dans votre communication grâce à des actions concrètes et originales.

Exposition «sensibilisation au handicap», questionnaire de satisfaction et/ou sur le niveau de connaissance de la politique handicap, jeux d'entreprise, de cohésion d'équipe (team building), livret de sensibilisation-communication, animation du site intranet, film de sensibilisation et de communication...

Formation : En fonction de votre situation et de vos besoins, des formations et actions de sensibilisation innovantes.

Ces formations sont modulables tant dans le contenu que dans la forme, suivant les spécificités de votre structure et les collaborateurs que vous souhaitez impliquer (DG, DRH, managers, collaborateurs, IRP, CHSCT, médecin du travail...). Nous associons au contenu de formation, des outils et exercices facilitant son assimilation : études de cas, brainstorming, mises en situation, exercices de team building... (en fonction des objectifs de la formation).

Exemples de formations mises en place :

- « gérer les implications de la Loi de 2005 »,
- « les représentations face au handicap, leviers d'amélioration »,
- « mettre en place une politique envers les personnes handicapées qui soit intégrée et portée par vos managers de proximité »,
- « réussir l'intégration d'une personne handicapée »...

Recrutement : Suivant votre besoin (type de poste, type de compétence recherchée), nous pourrions vous proposer les services de notre partenaire NC Conseil, les services de nos partenaires associatifs, vous conseiller sur les aides possibles (contrats aidés, primes agefiph/fiphfp, aménagement de poste...) et leur mise en place.